

21 novembre 2013

N° 36 – 2013

S&P relève à « positive » la perspective de la note « A+ » de SCOR

Standard & Poor's a relevé à « positive » la perspective de la note « A+ » de SCOR SE et de ses principales filiales, en faisant notamment valoir que « *le capital et les bénéfices du Groupe devraient augmenter en raison d'une gestion des risques très forte* ».

Selon l'agence de notation, « *SCOR SE a amélioré sa politique de gestion des risques, son management et sa gouvernance. Par ailleurs, son profil de risque a bénéficié du renforcement de la diversification du Groupe après l'acquisition de Generali USA. Nous avons procédé à l'analyse du modèle de capital économique de SCOR, qui nous a permis d'avoir une vision plus précise du niveau d'adéquation de son capital ; nous prévoyons que les bénéfices de SCOR permettront un renforcement durable du capital et des résultats du Groupe à un niveau très élevé* ».

Dans le cadre de sa nouvelle évaluation, S&P a rehaussé à « très élevée » (« *very strong* ») la note d'Enterprise Risk Management (ERM) de SCOR. La note de management et de gouvernance (Management and Governance) a été rehaussée à « élevée » (« *strong* »), ainsi que la note de liquidité.

Le 5 juin 2012, S&P avait relevé à « A+ » la note de SCOR SE, avec « perspective stable ».

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Nous nous félicitons de la décision de S&P, qui fait suite aux relèvements successifs de notre notation ces huit dernières années, et qui intervient moins de 18 mois après le dernier relèvement de notre notation par S&P. Compte tenu de l'environnement financier, réglementaire et opérationnel incertain, l'obtention d'une perspective positive démontre l'attention constante que SCOR accorde à la gestion des risques et au strict respect de nos deux objectifs relatifs à la rentabilité des capitaux propres et à la solvabilité. Il s'agit d'un nouveau témoignage du dynamisme du groupe SCOR, qui survient peu de temps après le lancement du plan stratégique triennal « Optimal Dynamics » et après la finalisation de l'acquisition et l'intégration réussies de Generali USA* ».

Le communiqué de Standard & Poor's est disponible sur la page d'accueil de l'agence de notation à l'adresse suivante : <http://www.standardandpoors.com>.

*

* *

21 novembre 2013

N° 36 – 2013

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 6 mars 2013 sous le numéro D.13-0106 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».